



# **DÉLÉGATION DES CCR CONSTITUÉS EN ASSOCIATION**



Comité Directeur – 07 décembre 2018

# RAPPEL : CADRE DE LA DÉLÉGATION

- Cadre de la délégation accordée aux CCR constitués en association (cf. BF du 25 novembre 2016) :
  1. **Représentation des ligues de basket-ball** qui en sont membres auprès des organes déconcentrés du Ministère de la Jeunesse et des Sports, du Conseil Régional, du CNDS et de tous les opérateurs publics.
  2. **Mise en œuvre de la feuille de route** établie par la FFBB visant à opérer les rapprochements ou fusions des ligues régionales membres de l'association par l'organisation d'une concertation permanente.
  3. **Octroi des titres de champion régional.**

# DISSOLUTION

- Art. 10 des statuts des CCR :

*Causes de dissolution :*

- *Arrivée du terme dans les conditions prévues à l'article 3,*
- **Retrait de la délégation par la fédération.**

**L'assemblée générale extraordinaire appelée à se prononcer sur la dissolution de l'association, convoquée spécialement à cet effet,** doit comprendre plus des 3/4 des membres visés au premier alinéa de l'article 5. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée à nouveau, mais à six jours au moins d'intervalle. Dans tous les cas, la dissolution de l'association ne peut être prononcée qu'à la majorité des 3/4 des voix des membres présents et éventuellement représentés à l'assemblée.

En cas de dissolution, par quelque mode que ce soit, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association. **Elle attribue l'actif net, conformément à la loi, à l'organe ou aux organes appelé(s) à gérer le basket régional** après la dissolution de l'association.

# CCR CONSTITUÉS EN ASSOCIATION

- Cinq CCR ont reçu cette délégation du Comité Directeur fédéral :
  - Comité de Coordination Nouvelle-Aquitaine de Basketball
  - Comité de Coordination Occitanie de Basketball
  - Comité de Coordination Hauts-de-France de Basketball
  - Comité de Coordination Normandie de Basketball
  - Comité de Coordination Grand Est de Basketball
  - Comité de Coordination Bourgogne-Franche-Comté de Basketball
- **Retrait de la délégation : avis du comité Directeur ?**
  - *Notification de la décision et des formalités à accomplir au Président du CCR ; copie au (à la) Président(e) de la « nouvelle » LR).*



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS  
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80